



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 48050

### Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini rappelle à Mme la ministre de la santé et des sports que, le 27 janvier 2009, elle attirait son attention sur les difficultés financières que rencontrent les personnes handicapées dans notre pays. La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances a ouvert un vaste chantier en France sur l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens handicapés. Cette amélioration passe par une augmentation des ressources. Certes, l'allocation aux adultes handicapés a été revalorisée, mais les compléments d'AAH n'ont pas augmenté, limitant de fait ce coup de pouce, alors qu'ils sont attribués aux personnes ayant les handicaps les plus sévères. Compte tenu de l'inflation actuelle, les revalorisations restent bien théoriques. À l'instar du RSA, elle demande s'il ne conviendrait pas d'étudier un dispositif similaire pour les bénéficiaires de l'AAH afin qu'un revenu d'existence décent voit enfin le jour.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48050

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mai 2009, page 4162

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)